

Réunion territoriale de la Vendée

2 octobre 2017 à l'Hôtel du département à La Roche sur Yon

Objectif : sur un mode analytique par grande thématique du SRADDET, **partager l'état des lieux réalisé par l'ORES et le croiser avec les enjeux et objectifs stratégiques** identifiés dans le cadre des groupes de travail thématique et des instances environnementales dédiées (Commission consultative déchets, Comité Régional Biodiversité, Comité Régional Climat Air Energie).

VERBATIM

Equilibre, égalité des territoires, désenclavement

- ❖ « Le SRADDET ne doit pas être une contrainte supplémentaire sur le terrain mais bien un plus pour les territoires, un plus pour y voir plus clair »
- ❖ « L'enjeu de revitalisation des centres bourgs est confirmé tout comme ceux relatifs aux politiques de la ville qu'il ne faut pas négliger »
- ❖ « Le pôle métropolitain Centre-Atlantique doit être pris en compte dans l'organisation des coopérations et des réseaux de villes »
- ❖ « Il faut veiller, sur certains territoires atypiques comme l'île d'Yeu, aux représentations figurant dans le diagnostic en décalage avec la réalité, sur l'accès aux services, l'offre de soins assurée par des salariés de l'hôpital et en matière de numérique avec le fibrage de l'île »
- ❖ « Il existe une problématique générale quant à trouver les indicateurs les plus pertinents aux bonnes échelles »

Habitat, gestion économe de l'espace

- ❖ « On parle souvent d'habitat neuf, mais il faut davantage insister sur la réhabilitation du logement ancien notamment en matière de performance thermique »
- ❖ « Répondre aux besoins du public des jeunes est primordial et mériterait d'être valorisé explicitement »
- ❖ « Sur certains territoires, il existe un ressenti de tension sur l'habitat malgré une situation réputée détendue »

- ❖ « Il faudra être vigilant sur les prescriptions en matière de gestion économe de l'espace pour ne pas freiner le développement économique et l'emploi »

Infrastructures, transports

- ❖ « Outre le rétablissement de l'arrêt de Velluire, il conviendrait de renforcer les liaisons sur Niort, notamment au travers de navettes à mettre en place »
- ❖ « La question du numérique en itinérance devra être travaillée dans la perspective de la création de nouveaux services à la mobilité »
- ❖ « Ne pas oublier la continuité territoriale pour les territoires insulaires »
- ❖ « Au-delà de l'intermodalité, la mutualisation des transports pourrait être un axe de développement (transports scolaires et publics par exemple) pour les optimiser »
- ❖ « Cette proposition peut cependant s'avérer complexe à mettre en place notamment sur des questions d'horaires et de sécurité »
- ❖ « Il conviendrait de donner la priorité au ferroviaire sur d'autres formes de mobilité (aérien avec l'aéroport de Notre-Dame des landes, route avec l'alternative à l'A 831) »
- ❖ « Il faut prioriser la mise en place de solutions de transports alternatifs dans certaines zones, notamment à destination des jeunes »
- ❖ « Le transport est un facteur d'accessibilité aux soins, et sur certaines zones du littoral il s'avère compliqué (les demandes d'hélicoptère pour l'île d'Yeu restent difficiles l'été), mais est-ce le rôle du SRADDET ? »
- ❖ « Le transport scolaire à destination des écoles primaires constitue un maillage important sur les territoires ruraux, qu'il convient de pérenniser »
- ❖ « Les problématiques de cadencement, de ponctualité et de correspondance sont prégnantes »
- ❖ « Il serait pertinent de consulter les groupements d'usagers au regard de leur connaissance et de leur pratiques »
- ❖ « Il convient de prendre en compte la liaison ferroviaire La Roche sur Yon – La Rochelle »

Biodiversité, eau

- ❖ « La réalisation d'un réel diagnostic sur la vulnérabilité du territoire régional serait importante pour porter des orientations et un plan d'actions adapté »
- ❖ « Il faut prendre en compte des objectifs en terme qualitatif mais aussi quantitatif pour ce qui concerne la gestion de l'eau comme l'illustre les mesures de stockage mises en œuvre en Vendée »
- ❖ « Il convient de prendre en compte la gestion des risques dans l'aménagement du territoire »

Climat, air, énergie

- ❖ « Il faut cibler précisément qui sont les émetteurs principaux des GES (transports, logement...) pour pouvoir identifier des axes et des pistes d'actions efficaces »
- ❖ « Plusieurs articulations entre différentes thématiques sont bien identifiables : le développement des énergies renouvelables doit s'articuler avec la gestion économe de l'espace en utilisant les toitures pour le développement du photovoltaïque par exemple »